
Programme de Formation

Intelligence Artificielle appliquée au tourisme — Communication et Développement

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Professionnels du tourisme souhaitant intégrer l'intelligence artificielle générative dans leurs pratiques quotidiennes, en particulier dans un cadre opérationnel et conforme.

- Directeurs et directrices d'offices de tourisme
- Conseillers et conseillères en séjour
- Responsables communication et marketing
- Chargés et chargées de développement
- animateurs et animatrices de territoire

La formation s'adresse à des publics n'ayant pas nécessairement de prérequis techniques en intelligence artificielle et souhaitant acquérir des méthodes directement transposables à leur activité.



Objectifs pédagogiques

- Comprendre les principes de l'intelligence artificielle générative et ses applications concrètes dans le secteur du tourisme.
- Maîtriser les principaux repères juridiques applicables à l'usage de l'IA dans un cadre professionnel : RGPD, droit à l'image, propriété intellectuelle et AI Act européen.
- Apprendre à concevoir des prompts efficaces et réutilisables selon la méthode CRAFT, afin d'obtenir des résultats plus précis, plus fiables et mieux adaptés aux besoins métiers.
- Produire avec l'IA des contenus marketing et communicationnels professionnels, et accompagner des porteurs de projet touristiques dans leurs démarches : études de marché, diagnostics, labels, appels à projets et financements.



Description

Le parcours « Intelligence Artificielle appliquée au tourisme (communication et développement) » dure 3 jours, soit 21 heures, en présentiel, avec une certification Qualiopi de l'Institut du Tourisme de Bretagne.

Il aide les professionnels du tourisme à utiliser l'IA générative de façon concrète, maîtrisée et conforme au cadre juridique. La formation alterne théorie, démonstrations et exercices pratiques pour repartir avec une boîte à outils directement exploitable.

Jour 1 — Comprendre l'IA, le cadre juridique et le prompt

Cette journée pose les bases : fonctionnement de l'IA générative, principaux outils (ChatGPT, Claude, Gemini, NotebookLM), cadre juridique (RGPD, droit à l'image, propriété intellectuelle) et AI Act européen.

Elle se termine par des exercices sur l'anonymisation, l'identification des cadres juridiques et la construction d'un prompt CRAFT complet.

Jour 2 — Marketing et communication dans la pratique



La deuxième journée est dédiée aux usages concrets en marketing et communication : production éditoriale, réseaux sociaux, visuels, relation client, e-réputation et campagnes marketing.

Les participants travaillent notamment sur des articles SEO, newsletters, posts social media, génération d'images, réponses aux avis, FAQ automatisées et campagnes Facebook Ads ou Google Ads, avec des exercices pratiques en fin de journée.

Jour 3 — Développement et accompagnement de porteurs de projet

La troisième journée porte sur l'accompagnement de structures et de porteurs de projet : études de marché, diagnostics, labels, appels à projets et financements.

Les exercices couvrent la création de persona, la veille concurrentielle, les diagnostics de structures, les dossiers de labels et les réponses à des appels à projets.

Méthode pédagogique et organisation générale

La pédagogie repose sur l'alternance théorie-pratique, l'ancrage tourisme, la progression maîtrisée et la co-construction à partir de cas réels. Le parcours peut se suivre sur 3 jours consécutifs ou sur 3 semaines, en présentiel à Pontivy ou en intra-structure.

Le groupe est limité à 4 à 12 participants. Tarif sur devis, financements OPCO possibles et certification Qualiopi de l'organisme.



Prérequis

Maîtriser les outils bureautiques courants : navigateur web, traitement de texte et messagerie électronique. Disposer d'un ordinateur portable et d'une adresse e-mail professionnelle afin de créer les comptes nécessaires sur les outils d'IA utilisés pendant la formation.

Aucune connaissance technique préalable en intelligence artificielle n'est requise pour suivre ce parcours.



Modalités pédagogiques

- La formation repose sur une approche progressive et très opérationnelle, articulant apports théoriques, démonstrations en direct, exercices individuels et travaux collectifs.
- Chaque journée alterne compréhension des concepts, mise en pratique immédiate et consolidation des acquis. Aucun module ne dépasse 45 minutes sans manipulation concrète sur les outils.
- L'apprentissage s'appuie sur des cas d'usage issus du tourisme, en particulier du contexte breton, afin de garantir une forte transférabilité aux situations professionnelles réelles.
- La pédagogie est également collaborative : les participants partagent leurs propres cas et situations de travail, qui deviennent des supports pédagogiques exploités au fil des trois jours.
- Les outils présentés sont accessibles dans leurs versions gratuites pour favoriser une appropriation immédiate ; les versions payantes peuvent être montrées à titre informatif, sans être imposées.



Moyens et supports pédagogiques

Les participants travaillent avec une sélection d'outils d'IA générative et de recherche documentaire, notamment ChatGPT, Claude, Gemini et NotebookLM.

Des démonstrations en direct, des trames de prompts, des bibliothèques de prompts validés, des exercices pratiques et des cas concrets issus du tourisme sont utilisés comme supports d'apprentissage.

La formation mobilise également des supports applicatifs liés à la communication et au marketing : génération de contenus, visuels, réponses aux avis, campagnes publicitaires et outils de synthèse documentaire.



Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation des acquis est continue et formalisée tout au long du parcours.

Un quiz d'entrée de 32 questions permet de positionner chaque apprenant en début de Jour 1.

Les exercices pratiques réalisés à chaque journée font l'objet d'une correction collective, afin de consolider les apprentissages et d'identifier les points de vigilance.

En fin de Jour 3, un QCM final de 100 questions valide les acquis. Le seuil de validation est fixé à 80 sur 100, avec un module éliminatoire sur le cadre juridique nécessitant un minimum de 24 sur 30.

Une attestation de formation est remise aux participants ayant validé le QCM final.



Informations sur l'admission

Renseigner le questionnaire de positionnement



Informations sur l'accessibilité

L'accessibilité des locaux est garantie pour le public en situation de handicap, y compris pour les **personnes à mobilité réduite**. Les moyens techniques et pédagogiques peuvent être adaptés au public en situation de handicap.

Modalités à indiquer lors de l'inscription et définies en amont de la formation en envoyant un message à : contact@institut-tourisme.bzh